

Bientôt une structure pour les plus démunis

La Villa Santelli accueillera bientôt les services sociaux et leurs permanences. Le maire l'a annoncé aux associations caritatives invitées à son petit-déjeuner.

Quand les pouvoirs publics n'offrent plus de réponse satisfaisante, les bénévoles reprennent les rênes de la solidarité. Qui n'a pas fait le rêve pas de voir disparaître, par exemple, les Restos du cœur ou le Téléthon. Cela signifierait que les gens vivent mieux. Mais tel n'est pas le cas, et les bonnes volontés se relèvent les manches.

"Il ne faut pas se leurrer, reconnaissent-ils tous, invités par le maire à son Petit-déjeuner mensuel, "le bénévolat est un travail à plein-temps, on ne peut pas se contenter de passer dix minutes de temps en temps". Ce qui explique que la majorité sont des retraités "et nous nous essouffons !"

Des femmes énoncent "la difficulté de s'engager quand on travaille". Elles tentent, dans leurs activités professionnelles de responsabiliser les gens qu'elles rencontrent pour ne plus entendre "j'ai droit à une aide". Elles refusent que l'assistantat devienne un système, alors que tous reconnaissent que les personnes en grande difficulté "n'osent pas demander".

Une structure commune

L'auditoire était là pour que Pierre Carlin et la nouvelle directrice du CCAS, Anne-Marie Maroger, entendent les problèmes que tous rencontrent. Ils regrettent le manque de concertation avec la municipalité. La val-



La villa "Santelli", boulevard du 14-Juillet, rachetée par la municipalité à l'armée, abritera courant 2007 une maison commune pour le RMI et les associations caritatives. Photo M.C.

se des directeurs de services expliquerait-elle cette situation, comment travailler sur la durée quand les têtes changent tous les ans ? Un écueil qui devrait se résoudre dans les mois qui viennent : "J'arrive et je fais faire un audit, signale Anne-Marie Maroger. il n'y a pas assez de coordination, de réunions régulières entre nous tous. J'en programmerai dès janvier pour savoir comment travailler ensemble."

Le maire annonce l'ouverture prochaine, "quand les travaux

seront terminés", d'une structure qui abritera le service du RMI, des associations caritatives, un accueil pour les femmes battues et un hébergement d'urgence, "peut-être le service du logement" hésite encore le premier magistrat.

La villa Santelli, récemment acquise par la mairie "évitera les

doublons" assure Pierre Carlin. Le Téléthon vient de s'achever, la campagne des Restos est ouverte, les bénévoles de toutes les associations caritatives travaillent 365 jours par an, mais le surendettement et la situation sociale ne permettront pas leur fin prochaine.

Michelle COLONNA

Plus de permanence de la CAF

La Caisse d'Allocations familiales a supprimé ses permanences au centre social La Carraire, ce qui oblige les administrés à aller à Salon. Le CCAS a rencontré les responsables : "Le dossier est en cours de traitement, mais il n'y a encore aucune évolution, précise Pierre Carlin, il faudra maintenant attendre le mois de janvier". De son côté un collectif créé à l'initiative des Femmes Solidaires a recueilli 3 000 signatures et réalisé des démarches auprès du président de la CAF. Restera-t-il sourd aux doléances de toutes les personnes en difficulté ?

M.C.

CEUX QUI AIDENT LES AUTRES

- Restos du cœur : Parc de La Carraire, ☎ 04 90 50 13 47.
- Mirathon : Claude Lagrange ☎ 06 10 16 15 30 ou Marc Teuma ☎ 06 07 74 34 55.
- Croix Rouge : 408, boulevard de la République à Salon, ☎ 04 90 56 15 79.
- Relais Orange Ouest Provence : ☎ 06 61 72 31 65. www.operation-orange.org
- Saint-Vincent de Paul : 91, rue de Bucarest, ☎ 04 90 53 67 23 ou ZI La Gandonne, rue Estamaire à Salon, ☎ 04 90 53 88 96.
- Actes (animations culturelles pour tous et entraide sociale selon des valeurs chrétiennes) : ☎ 04 90 56 66 48, actesmiramas@wanadoo.fr
- CCAS : ☎ 04 90 17 31 32.
- AGCS (association de gestion des centres sociaux) : ☎ 04 90 58 78 60.